

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/06/2021

Présents : MM BONNETERRE Alexandra, BOUTET Frédérique, BOUTY Anthony, BROUSSE Vanina, CHEVALIER Anick, CHEVALIER David, COURTILOUX-DELAGE Mathieu, GEMEAU Stéphane, LAFONT Serge, MEILLAT Marie-Odile, PAGNOUX Romain, PETUREAU Jean-Paul, VARDELLE Jean-Christophe

Excusées : Mmes FETIS Sandrine, BRANTHOME Valérie

Secrétariat : Mme GONTIER Nathalie

Secrétaire de séance : Mme MEILLAT Marie-Odile

1- Délibérations à prendre

- **Encaissement redevance GRDF domaine public** : l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de distribution de gaz naturel sur notre commune donne lieu au paiement d'une redevance. GRDF versera à ce titre à la commune une redevance de 102 €.
- **Convention avec Enedis poteau électrique au village de la Charpétie** : une habitante du village de la Charpétie souhaiterait faire l'acquisition d'une partie du bien de village qu'elle entretient actuellement et sur laquelle est situé un poteau électrique. Une consultation du référent Enedis a été faite, il propose la signature d'une convention de servitude entre la commune et Enedis, si la vente se fait la servitude serait ensuite incluse dans l'acte.
- **Demande d'acquisition d'une partie du bien de village à la Charpétie** : il s'agit de la parcelle H 576, elle se trouve face à la grange du mandant. Les frais de bornage et de notaire seront supportés par l'acquéreur. L'acquisition passera par une consultation.
- **Challenge des mairies roses partenariat avec la ligue contre le cancer de la Charente** : mobilisation des partenaires pour mettre en place une action fédératrice sur la prévention et le dépistage. L'idée est de créer un visuel par l'habillage de la mairie pendant le mois d'octobre 2021.
Nous envisageons l'achat de 40 parapluies roses à 6 € pièce afin de décorer la mairie et les commerces du bourg.
- **Concessions au cimetière : demandes d'administrés non domiciliés sur la commune** : nous avons quelques demandes de personnes extérieures à la commune souhaitant acheter une concession dans le cimetière communal. De par sa configuration on peut difficilement l'agrandir il convient donc de réfléchir à des critères éventuels d'attribution. Ce sujet soulève débat, le conseil municipal demande de consulter les mairies voisines pour connaître leur mode de fonctionnement. Le sujet sera remis à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.
- **Budget** : décisions modificatives : 3585 € pas d'amortissement sur le budget général
- **Régies municipales** : suppression des régies cantine et transport scolaire au profit d'un recouvrement privilégiant les règlements par virement ou prélèvement. Sera effectif en septembre 2021. En parallèle création d'une régie générale pour les encaissements des locations de salles, de tables, du Tivoli, du camping de la taxe de séjour, des repas ponctuels des intervenants scolaires et pour le repas de village.
- **Gratuité de la bibliothèque** : une participation annuelle de 5€ était demandée à chaque nouvel adhérent adulte. Il pouvait alors bénéficier d'un prêt de livres à la bibliothèque communale. La gratuité de la bibliothèque à compter du 01/07/2021 entraîne la clôture de la régie.
- **Caution tri sélectif** : une caution de 100 € concernant le tri des déchets va s'appliquer dans les prochains mois, après avoir sécurisé les containers des salles afin qu'ils ne soient accessibles qu'aux locataires des Salles des fêtes. Dès lors que ces travaux seront effectués, ils devront scrupuleusement s'acquitter du tri de leurs déchets et de leurs évacuations. Tout manquement au règlement de tri en vigueur entrainera le débit de la caution.
- **Calitom : diminution du nombre de bacs et demande de subvention** : Le Syndicat a décidé d'appliquer aux collectivités la redevance jusque-là uniquement facturée aux ménages. Une simulation de ce nouveau coût a été adressée à la mairie : les déchets du cimetière coûteraient 3 119.69 € HT, ceux de la salle des fêtes 1 559.84 € HT, et ceux de la cantine 532.92 €. Calitom mettra cette mesure en œuvre progressivement : année blanche 2021, 1/3 du montant facturé en 2022, 2/3 en 2023 pour arriver à la totalité en 2024. Le Conseil municipal, afin de limiter la production de déchets et son coût notamment au cimetière, envisage la création de casiers en béton pour recueillir les déchets verts. Les déchets plastiques ne seraient plus acceptés.

- Un inventaire des équipements mis à disposition des établissements (salles) gérés par la commune pour la gestion des déchets a été effectué. De ce recensement et de la tarification ressort que des économies peuvent être faites. Deux casiers de compostage au cimetière vont être réalisés en régie, Calitom subventionne l'opération à hauteur de 500 € sur factures acquittées.
De plus devant la recrudescence des dépôts intempestifs dans les bacs mis à la disposition des locataires des salles des fêtes de la commune, il est décidé d'installer les bacs sur une plateforme qui sera intégralement grillagée et cadenassée.
- **Tarif du moulin de la cour pour les réservations de personnes extérieures à la commune** : le tarif actuel est de 70 € pour le week-end il sera revalorisé à 100 € pour les hors commune à compter du 1^{er} Juillet 2021.

2- Décisions diverses

3- Informations Diverses

Projet éolien : un courrier de la Préfecture, nous informe que le promoteur a présenté un recours auprès de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux.

Point FDAC : les travaux prévus au FDAC et Hors FDAC se feront durant le mois d'août

Point lumineux : Le point lumineux demandé au lieu-dit « Maison Neuve » sera mise en place dans les mois à venir, il se situera en face du carrefour de la RD 349 et la voie communale des Palenes.

En ce qui concerne le village de Villette, après visite sur site avec les services du SDEG, il convient de procéder tout d'abord à un renforcement de réseaux avant la mise en place des deux points lumineux.

Effacement des ilots de la D948 : Le département subventionne l'effacement d'une partie des Ilots de la RD 948 sur la traverse du bourg. Devenus vétuste et dangereux car souvent endommagés par les engins agricoles et Poids lourds, ils seront remplacés par un marquage au sol en résine à la charge de la commune. Aucune date de travaux n'est définie pour le moment.

Achat de panneaux de signalisation : La commande est passée pour les deux stops du village de Rue, mais également la mise en sens unique de la route du cimetière, ainsi que divers panneaux de signalisation manquants

Achat d'une friteuse, devis élagage, mise en vente de matériel communal

4 – Prochaines réunions

- 03/07/2021 – Emplois d'été à l'atelier communal à 11h30
- 08/07/2021 - réunion avec les présidents d'associations / Bilan / Perspectives de reprises d'activités
- 14/07/2021 – commémoration 11h30 à la mairie, présence des Lous Brandalous
- 19/07/2021 – commission de travaux 18h
Ouverture des plis du chantier du moulin de la cour avec M. Viroulaud 20h30

Prochain Conseil Municipal le : jeudi 22 juillet 2021 à 20 h 30

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 30 mn